

Thibault THOMAS 34 9

De: Damien THOMAS [damtho84@yahoo.fr]
Envoyé: jeudi 28 octobre 2021 16:24
À: Thibault THOMAS 34 9
Objet: Fwd: Votre souscription Plénitude Santé Generali PS5 Pack Prévoyance
Pièces jointes: ba-thibault-thomas.pdf; ATT00004.htm; sepa-thibault-thomas.pdf; ATT00007.htm; ba-thibault-thomas.pdf; ATT00010.htm; sepa-thibault-thomas.pdf; ATT00013.htm; mandat-resiliation-21298.pdf; ATT00016.htm; lettre_resiliation_96409.pdf; ATT00019.htm; conditions_generales_9872226.pdf; ATT00022.htm; conditions_generales_9872227.pdf; ATT00025.htm

La résiliation est faite par santiane.

J envoie l attestation de sécurité sociale.

115,XX€ / mois, plus 20 euros uniques de frais de dossier.
Et tu es mieux couvert qu avec l apicil.

Dans 3ans, le courtier reprendra contact pour réévaluer les besoins et le contrat.

Bisoussss

Envoyé de mon iPhone

Début du message transféré :

De: "Santiane.fr" <no-reply@santiane-conseil.fr>
Date: 28 octobre 2021 à 16:17:01 UTC+2
À: damtho84@yahoo.fr
Objet: Votre souscription Plénitude Santé Generali PS5 Pack Prévoyance
Répondre à: no-reply@santiane-conseil.fr

santiane
Des experts santé pour une complémentaire adaptée

Bonjour M. Thomas,

La signature électronique de votre contrat **Plénitude Santé Generali PS5 Pack Prévoyance** au tarif de **115,81€/mois** a bien été enregistrée par nos services.

Vous retrouverez en pièce jointe de cet email les documents que vous avez signés dans le cadre de votre adhésion ainsi que les conditions générales de votre contrat.

Nous vous invitons à vérifier l'exactitude des informations contenues dans ces documents, et nous indiquer toute éventuelle erreur au plus vite.

**PLÉNITUDE
SANTÉ
GENERALI**

Linea
Prévoyance

L'assureur des garanties santé est GENERALI.

L'assisteur des garanties d'assistance en santé est Inter Mutuelle Assistance.

L'assureur des garanties prévoyance IJH est L'Equité.

IMPORTANT : AFIN DE COMPLÉTER VOTRE DOSSIER...

1 Transmettez-nous au plus vite ces documents, si ce n'est déjà fait :

Les attestations de Sécurité Sociale des personnes couvertes par le contrat.

[Je transmets mes documents*](#)

*si vous ne pouvez pas transmettre vos documents via notre Service Client en ligne, merci de nous les envoyer à l'adresse suivante :
Santiane.fr, 455 Promenade des Anglais – Nice Plaza - 06 200 NICE

2 Vous recevrez rapidement vos documents complémentaires :

Sous un délai de 10 jours maximum, vous recevrez votre certificat d'adhésion. Votre échéancier et vos cartes de tiers payant vous seront adressés en même temps ou ultérieurement, en fonction de la date de démarrage de votre contrat.

3 Nous nous occupons de la résiliation de votre ancien contrat :

Si vous avez indiqué disposer d'un contrat qui doit être résilié :

- Vous venez de signer une lettre de résiliation, que nous nous chargeons de transmettre à votre assureur conformément au délai de résiliation dont vous disposez et selon votre situation.
- Nous vous confirmerons par email la bonne réception par votre assureur de cette lettre
- Votre assureur vous adressera ensuite sa réponse directement. Nous vous enverrons un mail pour prendre connaissance de sa réponse.



BESOIN DE NOUS RECONTACTER ?

Pour toute question concernant un devis ou votre contrat,
contactez notre Service Client :

Simple et efficace : pas de temps d'attente !

Posez une question, transmettez-nous un document ou effectuez une demande
24h/24 sur notre [Service Client en ligne](#).

Par téléphone au **04 93 81 88 10**

Du lundi au vendredi de 9h à 18h (appel non surtaxé)

Toute l'équipe Santiane.fr vous remercie pour votre confiance.

Santiane.fr – Service Commercial

COMPARER AVEC SANTIANE.FR



Assurance santé



Assurance chiens chats



Assurance obsèques

Suivez l'actualité de Santiane.fr



Siège social : 455 Promenade des Anglais - Nice Plaza - 06200 Nice
Établissement : 38-40 avenue des champs Elysées - 75008 Paris

Santiane.fr - SAS au capital de 2 000 000 € - RCS Nice : 489649897 – N° Orias : 07 006 282 – www.orias.fr
Exerce sous le contrôle de l'ACPR - 61 rue Taitbout - 75009 Paris

Santiane exerce son activité en qualité de courtier de catégorie b en application de l'article L. 521-2-II b du Code des assurances (la société n'est pas en mesure de fonder son analyse sur un nombre suffisant de contrat d'assurance offert sur le marché) et n'a aucun lien capitalistique avec un assureur partenaire.
Réclamation : Santiane.fr - Service Qualité - 455 Promenade des Anglais - Nice Plaza - 06200 NICE